



PARIS, le 25 septembre 2009

## DECLARATION PREALABLE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de l'administration,

Mesdames et Messieurs les représentants du personnel,

Cher(e)s Collègues,

En préambule à cette déclaration préalable, ALLIANCE Police Nationale souhaite remercier très officiellement Monsieur le Directeur Général qui vient de répondre à une de nos revendications.

En effet, par courrier du 24 septembre 2009, il nous a répondu sur le sujet des arrêtés individuels en Sûreté Départementale et en SDIG. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009, tous les fonctionnaires affectés dans ces services sur l'ensemble du territoire auront un arrêté spécifique. ALLIANCE Police Nationale ne peut que s'en féliciter.

Ce CTPC, qui se réunit aujourd'hui, sera très certainement le dernier avant les élections professionnelles qui se dérouleront du 25 au 28 janvier 2010.

Dans quelques mois, une nouvelle représentativité syndicale sortira des urnes.

ALLIANCE Police Nationale attend avec impatience, comme d'autres certainement, le résultat de ce scrutin qui permettra à chacun de se positionner et de se responsabiliser pour une nouvelle mandature.

En ce qui nous concerne, nous avons su prendre nos responsabilités au cours de ce présent mandat notamment par la signature du protocole additionnel de 2008.

Après plusieurs mois de désinformation et de démagogie, nos collègues ont pu constater, ces derniers mois, sur leur fiche de salaire, les effets indiciaires et indemnitaires des protocoles 2008 allant de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'Euros.

Même si nous pouvions espérer encore plus, ALLIANCE Police Nationale tient à saluer le respect de la parole donnée par le Ministère de l'Intérieur et ne doute pas sur la publication prochaine des textes visant à finaliser ces protocoles (revalorisation de 0,5% d'ISSP et 10% d'Allocation de Maîtrise au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et 0,5% d'ISSP au 1<sup>er</sup> juillet 2010 pour ne citer qu'elles).

Naturellement, tout est perfectible et il existe encore bien des revendications pour améliorer le quotidien de nos collègues.

ALLIANCE Police Nationale est devenu un syndicat incontournable qui a toujours su assumer ses responsabilités jusqu'au bout. Sa crédibilité et sa stabilité est une référence auprès des policiers grâce à des revendications innovantes et réalistes.

Loin des querelles partisans que nous connaissons chez certains depuis 2003, ALLIANCE Police Nationale a su se démarquer de cette image d'un syndicalisme policier en pleine déliquescence.

Ainsi, en 2003 nous sommes devenus majoritaire jusqu'en 2006. Période durant laquelle nous avons pu obtenir le protocole 2004 portant réforme des corps et carrières. En 2008, après avoir créé l'unité syndicale que certains se sont empressés de briser, ALLIANCE Police Nationale a signé seul deux protocoles.

Certaines mesures que j'ai rappelées précédemment se sont concrétisées, d'autres restent à venir :

- Le dossier récurrent des heures supplémentaires et la création d'un Compte Epargne Retraite.
- La reconnaissance due aux Adjoints de Sécurité et leur situation professionnelle comme, notamment, la reprise des 75% d'ancienneté ADS dans le grade de Gardien de la Paix.

Outre ces deux points, ALLIANCE Police Nationale note par ailleurs que les non signataires du protocole 2008 rejoignent sa position en reprenant à leur compte ce que nous avons signé (revalorisation des 1ers échelons de Gardien de la Paix, Prime de Fidélisation, Avancement en Secteur d'Encadrement Prioritaire, etc...)

Parmi nos revendications, le projet de texte portant création d'une commission paritaire pour les adjoints de sécurité qui sera soumise au vote aujourd'hui est une évolution nécessaire et importante pour l'avenir de ces jeunes.

ALLIANCE Police Nationale se positionnera favorablement. Nous avons été le premier syndicat à prendre en charge les Adjoints de Sécurité dès leur création. Nous avons ensuite demandé la pérennisation de leur emploi. La création de cette commission est donc un pas supplémentaire vers l'intégration de ces jeunes au sein de la Police Nationale.

C'est pourquoi, ALLIANCE Police Nationale, le syndicat majeur, réaffirme qu'il faut aller encore plus loin par la création d'un véritable 4<sup>ème</sup> corps de soutien.

Nous le demandons depuis plusieurs années et nous espérons l'ouverture prochaine de discussions sur ce sujet.

Nous allons également nous prononcer aujourd'hui sur un texte de revalorisation indiciaire qui s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre du protocole 2004.

Sur ce point, ALLIANCE Police Nationale met en garde ceux qui, par des déclarations antérieures à ce CTPC, nostalgiques d'une autre époque, veulent mener un combat d'arrière garde de lutte des classes visant à opposer un corps à un autre.

Si certains personnels ont une absence de reconnaissance de la part de l'administration, les gradés et gardiens de la paix ne sauraient en être tenus pour responsables !

ALLIANCE Police Nationale rappelle que, lors de précédents CTP, nous nous sommes élevés contre l'attentisme de l'administration concernant les personnels Administratifs, Techniques, Scientifiques et Infirmiers.

Nous avons demandé que vous vous engagiez dans des négociations avec les représentants du personnel concernés afin de déboucher vers un protocole d'accord additionnel comme pour les autres corps.

Il est inacceptable que nos collègues Administratifs, Techniques, Scientifiques et Infirmiers soient les oubliés des avancées catégorielles et nous réitérons tout notre soutien à ces collègues par le biais de nos partenaires et ami(e)s du SNAPATSI.

Monsieur le Président, ALLIANCE Police Nationale demeure un syndicat responsable toujours prêt à discuter dans le respect mutuel et le maintien des équilibres pour améliorer, à la fois, la situation professionnelle et personnelle de ses collègues et le service public que nous devons à nos concitoyens.

Notre rôle est de toujours demander le maximum. Les protocoles 2004 et 2008 sont une avancée mais elle ne saurait suffire. D'autres sujets restent encore à négocier.

Notre démarche ne s'inscrit pas dans le cadre de toujours vouloir plus tel le tonneau des danaïdes mais de garantir une situation juste et équitable.

Nous avons donc lancé plusieurs actions visant à revoir les différents taux accordés en matière de dimanches, jours fériés, heures de nuit et indemnité de résidence.

Nous savons que certaines de ces dispositions relèvent de textes interministériels. Mais nos collègues attendent un soutien et geste fort de leur Ministère de Tutelle alors que sur le terrain ils sont confrontés à des agressions de plus en plus violentes, à une stigmatisation de leurs missions où ils subissent systématiquement et injustement suspicion et calomnie.

Nous ne reviendrons pas sur les discussions de la catégorie B pour laquelle des propositions ont été faites. Nous considérons qu'il s'agit d'un DROIT et non d'un cadeau !

S'agissant de la Parité Police-Gendarmerie, ALLIANCE Police Nationale a remis un dossier complet lors des dernières discussions sur la réforme des structures nécessaire suite à l'intégration de la Gendarmerie au sein du Ministère de l'Intérieur.

De même, nous avons proposé différentes revendications dans le cadre de la parité stricte. Là aussi, nous n'en parlerons pas plus longuement ici !

Quant à la réflexion sur notre métier, nous avons fait des propositions afin de répondre à la préoccupation des effectifs : « recentrer les missions vers le cœur de métier » qui est une priorité.

Autant de sujets sur lesquels il est inutile d'y revenir aujourd'hui dans cette instance tant il y a encore beaucoup à dire et à négocier.

Monsieur le Président, vous l'avez compris, nos collègues attendent un geste fort !

La mise en place de mesures salariales et sociales est l'axe fondamental pour aboutir à une meilleure motivation des policiers au service de nos concitoyens.

Je vous remercie de votre attention et demande que cette déclaration soit annexée au Procès Verbal.